

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier au créancier au moins 1 mois avant la date d'échéance de l'adhésion.

Par la présente, je demande à la FMF – Trésorerie nationale – 6, quai Augustin Chaho – 64100 BAYONNE et sauf instructions contraires de ma part lui parvenant en temps utile, de faire prélever en sa faveur les sommes dont je lui serais redevable. En cas de non-exécution, j'en serai avisé par ses soins.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 01/05/17 de la loi européenne du règlement des protections des données RDPG.

**Intitulé du Compte : FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE
FMF NATIONAL
6 QUAI AUGUSTIN CHAHO
64100 BAYONNE**

DOMICILIATION

16706 00010 53964732716

IBAN : FR76 1670 6000 1053 9647 3271

Code BIC : AGRIFRPP867
